

RAPPORT DE GESTION 2021

Municipalité de Lully

Mai 2022



Rapport de la Municipalité au Conseil général sur sa gestion pour l'année 2021

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93C de la loi sur les communes du 28 février 1956, ainsi qu'à l'article 88 du règlement du Conseil général, la Municipalité vous remet son rapport de gestion pour l'année 2021.

Comme de coutume, la Municipalité se tient à disposition du Conseil pour répondre à toute question sur sa gestion.

Table des matières

1. CONSEIL GENERAL	4
Le Bureau en 2021	4
Séances du Conseil général	4
Composition du Conseil général	4
Les commissions	5
Préavis.....	6
Votations et élections.....	6
2. MUNICIPALITE	9
Répartition des dicastères depuis le 1 ^{er} janvier 2020	9
Les séances	10
Visite annuelle du Préfet	10
3. PERSONNEL COMMUNAL	10
Règlement du personnel.....	10
Bilan des effectifs.....	10
Greffé municipal – Cindy HOFMANN, puis Nicole JOSS, puis Nicole JUFER TISSOT	11
Contrôle des habitants – Frédérique FONTANNAZ.....	12
Employé de la voirie – Philippe ISOZ.....	13
Remerciements personnels	14
4. DICASTERES DE MARK WINGES.....	15
Transports publics morgien (TPM)	15
Région Morges	17
Sécurité Publique.....	19
5. DICASTERES DE JEAN-FRANCOIS RUBIN	20
Police des constructions	20
Bâtiments communaux	21
Gestion du patrimoine arboré.....	21
Vigne	22
Les délaissés.....	22
Aménagement des berges du Boiron.....	22
6. DICASTERES DE CHRISTINE BIRARDA.....	23
ASIME	23
Cantine scolaire « Croq'Bourdons ».....	27
Protection civile.....	27
SIS Morget.....	28
7. DICASTERES D'ERIC RONDOT	31
Travaux dans le quartier de Rossan	32

Urbanisme	32
Gestion des déchets	33
8. DICASTERES DE MARC GENTON.....	34
Finances	34
AIEB	34
STEP & réseau d'assainissement.....	35
Informatique & technique	35
9. DIVERSES MANIFESTATIONS & DONS.....	35

1. CONSEIL GENERAL

Le Bureau en 2021

Législature 2016-2021, jusqu'au 30 juin 2021

Président	M. Vincent CHABLOZ
Vice-président	M. Fabien COUCET
Secrétaire	Mme Lauren BLANC
Scrutateurs	M. Claude PRIOR Mme Viviane RONDOT
Scrutateurs remplaçants	M. Sébastien HARTMANN M. Werner KUERT
Huissier	M. Philippe ISOZ

Législature 2021-2026, dès le 1^{er} juillet 2021

Président	M. Vincent CHABLOZ
Vice-président	M. Fabien COUCET
Secrétaire	Mme JUFER TISSOT
Scrutateurs	Mme Viviane RONDOT M. Werner KUERT
Scrutateurs remplaçants	M. Sébastien HARTMANN M. Michael BIRCHARD
Huissière	Mme Sylviane DUPUIS, dès le 21.11.2021

Séances du Conseil général

Le Conseil général s'est réuni à quatre reprises, le lundi soir, aux dates suivantes :

- 20 avril 2021 – séance d'installation des autorités
- 30 juin 2021
- 4 octobre 2021
- 7 décembre 2021

Composition du Conseil général

En décembre 2021, le Conseil général comptait 63 membres :

ABETEL Eric, AFFOLTER Eric, BESSONET Mathilde BIRARDA Alain, BIRCHARD Michael, BLANC Thierry, BOLAY Vincent, BOURGEOIS-BÄR Christine, BRIAND Caroline, CHABLOZ Edith , CHABLOZ Vincent, COUCET Laure, COUCET Fabien, CRETEGNY Lise, CUENOD

Jean-François, DROXLER Juliana, DROXLER Thomas, DUPUIS Sylviane, ETHENOZ Christian, GENTON Léonard, GFELLER Antoinette, GFELLER Nicolas, GRUBER Stéphane, HARTMANN Philippe, HARTMANN Sébastien, HASELBACH Annia, HUMPERT Martin, ISOZ Philippe, KUERT Werner, LERESCHE François, LIVET Jérôme, LIVET Yvette , LIVET Thibault, LORI REYMOND Corinne, MAEDER Béatrice, MARONI Plinio, MAYOR Claire, MICHEL Nathalie, MOIX Raphaël, MOUS-VUURMANS Brigitta, MUTSCHLER Léo, MUTSCHLER Valérie, NICOD Vincent, PASCHE Elias, PASCHE Olivier, RICHARD Ivan, RISS Gabriel, RONDOT Corentin, RONDOT Guillaume, RONDOT Viviane, RUBIN Delphine, RUBIN Marianne, RUCH Thierry, SAVIOZ GERMAIN Corinne, SCHWARTZ Benedikt, TASEV Emile, TASEV Michaël, UDRY Olivier, VIQUERAT Laurent, VIRNOT Olivier, VIRNOT Ingrid, WALKER Christine, WINGES Anne-Lise

Les commissions

Commission de gestion

Rapporteur	M. Plinio MARONI
Membres	M. Nicolas GFELLER M. Michaël TASEV
Membres suppléants	M. Thierry BLANC Mme Ingrid VIRNOT

Commission des finances

Rapporteur	M. Jérôme LIVET
Membres	M. Thierry RUCH M. Eric ABETEL
Membre suppléant	M. Benedikt SCHWARTZ

Conseil intercommunal AIEB

Délégués	M. Vincent CHABLOZ M. Philippe ISOZ M. Olivier PASCHE M. Laurent VIQUERAT
----------	--

Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales

Membres	M. Alain BIRARDA M. Laurent VIQUERAT M. Benedikt SCHWARTZ
Membre suppléant	M. Vincent BOLAY

Conseil intercommunal de l'ASIME

Membre	M. Emile TASEV
Membre suppléant	M. Léo MUTSCHLER

Préavis

GESTION ET COMPTES	ACCEPTE
Adoption des comptes communaux et rapport de gestion 2020	

PREAVIS N°01/2021	ACCEPTE
Réfection de la route de St-Prex et du croisement du chemin du Brisecol	

PREAVIS N°02/2021	ACCEPTE
Renouvellement de l'arrêté d'imposition pour l'année 2022.	

PREAVIS N°03/2021	ACCEPTE
Délégation de compétences à la Municipalité pour la législature 2021-2026	

PREAVIS N°04/2021	ACCEPTE
Demande d'un crédit de Fr. 19'700.- pour financer la poursuite des études relatives à la requalification de la route cantonale 1 B-P et la réalisation d'un tronçon de la Voie verte d'agglomération sur le territoire communal de Lully.	

PREVIS N°05/2021	ACCEPTE
Fixation des traitements et indemnités du Syndic, des membres de la Municipalité, du Président et du secrétaire du Conseil général, des membres dudit Conseil et de ses commissions, pour la législature 2021.2026.	

PREVIS N°06/2021	ACCEPTE
Détermination du plafond d'endettement et du plafond de risques pour cautionnements (et autres formes de garanties) pour la législature 2021-2026.	

BUDGET	ACCEPTE
Adoption du budget 2022	

PREVIS N°08/2021	ACCEPTE
Demande d'un crédit d'étude de Fr. 36'200.- pour la sécurisation et le réaménagement des rives du Boiron.	

Votations et élections

L'année 2020 a vu son calendrier des votations modifié à cause de la pandémie. De nombreux sujets n'ont pu être soumis qu'en septembre.

Votation fédérale du 7 mars 2021

Initiative populaire « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage »

REFUSE

Oui	158
Non	180
Taux de participation communal	62.56%

Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE)

REFUSE

Oui	107
Non	226
Taux de participation communal	62.38%

Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indochine

REFUSE

Oui	128
Non	204
Taux de participation communal	62.20%

Election à la Municipalité du 7 mars 2021

Electeurs inscrits	593
Bulletins rentrés	365
Taux de participation communal	61.55%
Majorité absolue	183
Sont élus au 1 ^{er} tour	Marc Genton (264 voix) Mark Wings (261 voix) Eric Rondot (253 voix) Jean-François Rubin (248 voix) Christine Birarda (218 voix)

Election du Syndic du 7 mars 2021

Une seule liste ayant été déposée dans les délais légaux, M. Mark Wings est élu tacitement Syndic pour la législature 2021-2026.

Votation fédérale du 13 juin 2021

Initiative populaire « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique »

REFUSE

Oui	132
Non	249
Taux de participation communal	70.75%

Initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »

REFUSE

Oui	145
Non	233
Taux de participation communal	70.75%

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19)

ACCEPTÉ

Oui	274
Non	100
Taux de participation communal	70.56%

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO2)

ACCEPTÉ

Oui	240
Non	141
Taux de participation communal	70.56%

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT)

ACCEPTÉ

Oui	215
Non	156
Taux de participation communal	70.56%

Votation fédérale du 26 septembre 2021

Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital ».

REFUSE

Oui	97
Non	230
Taux de participation communal	63.03%

Initiative populaire du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous)

ACCEPTÉ

Oui	239
Non	92
Taux de participation communal	63.03%

Votation fédérale du 28 novembre 2021

Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) »

ACCEPTÉ

Oui	214
Non	148
Taux de participation communal	68.44%

Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) »

REFUSE

Oui	76
Non	277
Taux de participation communal	68.44%

Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

ACCEPTÉ

Oui	276
Non	92
Taux de participation communal	68.81%

2. MUNICIPALITE

Répartition des dicastères depuis le 1^{er} janvier 2020

Prénom, nom et fonction	Dicastères
Mark WINGES, Syndic	Administration générale, relations extérieures, TPM, mobilité, Région Morges, ARCAM, sécurité publique
Christine BIRARDA, Municipale	Ecoles, ASIME, cantine scolaire, sport et loisirs, manifestations, cultes, cimetière, service du feu, protection civile
Marc GENTON, Municipal	Finances, informatique, AIEB, STEP Lully-Lussy, assainissement
Éric RONDOT, Municipal	Urbanisme, routes, éclairage public, signalisation, gestion des déchets, voirie, action sociale – ARASMAC
Jean-François RUBIN, Municipal	Police des constructions, bâtiments communaux, urbanisme, forêts, domaines, cours d'eaux, contrôle des citernes

Les séances

Durant l'année 2021, la Municipalité s'est réunie à 41 reprises pour délibérer et gérer les dossiers communaux. Les séances ont lieu les lundis à partir de 17h30. Pas moins de 1'101 objets ont été traités.

Visite annuelle du Préfet

Conformément à la loi sur les communes (art. 141 LC), l'inspection annuelle du Préfet, qui aurait dû avoir lieu en 2021, a eu lieu le 8 avril 2022. Aucun problème sur la gestion des affaires communales et des documents n'a été relevé par M. Boris Cuanoud.

3. PERSONNEL COMMUNAL

Règlement du personnel

Le règlement du personnel fait partie des quelques textes normatifs que toute commune se doit d'adopter, ceci afin d'encadrer et faciliter le fonctionnement de son administration.

Bilan des effectifs

Employé(e)	Fonction	Taux
Cindy HOFMANN	Secrétaire municipale jusqu'au 31.01.2021	80%
Nicole JOSS	Secrétaire municipale ad intérim du 01.02 au 30.04.2021	
Nicole JUFER TISSOT	Secrétaire municipale depuis le 01.05.2021	60%
Frédérique FONTANNAZ	Préposée au contrôle des habitants	40%
Philippe ISOZ	Employé de la voirie	60%
Sylviane DUPUIS	Concierge	25%
Antonella MONTOYA	Responsable de la cantine scolaire	30%
Sandra MEIER	Auxiliaire de la cantine scolaire	27.5%
Muriel BOURCOUD	Auxiliaire de la cantine scolaire	27,5%
Laure COUCET	Vigneronne-tâcheronne	Calcul en fonction de la superficie du clos de la Meirette, soit 11 ares

Greffe municipal – Cindy HOFMANN, puis Nicole JOSS, puis Nicole JUFER TISSOT

Conformément aux dispositions prévues par la loi sur les communes, la secrétaire municipale est la première collaboratrice du Syndic et de la Municipalité. Elle participe aux séances de la Municipalité avec voix consultative et tient le procès-verbal des séances.

La secrétaire municipale représente la commune au sein de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et des secrétaires municipaux du district de Morges.

Principales tâches du greffe

- Réception au guichet et téléphonique
- Secrétariat de la Municipalité
- Tenue des archives communales et classement
- Préparation des séances de Municipalité et rédaction des procès-verbaux
- Suivi administratif des activités et décisions du Conseil général
- Établissement du rapport de gestion, avec la collaboration de la Municipalité
- Établissement des préavis municipaux, avec la collaboration de la Municipalité
- Gestion du courrier reçu et expédition du courrier
- Liquidation des affaires courantes
- Gestion du registre des inhumations
- Gestion de la police des constructions
- Gestion des statistiques (STC, logements vacants, personnel communal, etc.)
- Établissement des actes de mœurs
- Organisation des manifestations et suivi des protocoles

Missions spécifiques en 2021

La situation a été particulière cette année-ci, avec le départ de Mme Hofmann, puis les quelques mois de transition assurés par Mme Joss.

Mme Jufer Tissot a repris dans un premier temps les dossiers en cours, en lien avec les séances de Municipalité, puis plus particulièrement les dossiers liés aux procédures de construction et la mise à jour de l'archivage communal, soit :

- Vérification et mise à jour de l'archivage par parcelle des dossiers liés aux constructions. Reprise de tous les dossiers de construction en cours.
- Contrôle, avec l'entreprise ProArchives Conseil, des différents archivages « papier ». Reprise des dossiers informatiques.
- Révision, avec la préposée du Contrôle des habitants, de diverses procédures.
- Contrôle des données communales dans les bases de données cantonales (registre des bâtiments, statistique de la construction).
- Reprise du registre des inhumations et contrôle du cimetière, sur la base du nouveau plan des tombes établi par un géomètre.

Formation

Compte tenu de la situation liée au COVID 19, pendant laquelle peu de formations étaient disponibles, Mme Jufer Tissot n'a pas suivi de cours en 2021.

Contrôle des habitants – Frédérique FONTANNAZ

La loi cantonale sur le contrôle des habitants (LCH) indique que le contrôle des habitants des communes (CdH) doit fournir aux administrations, les informations dont elles ont besoin en matière d'identité, d'état civil, de séjour ou d'établissement pour les personnes résidant plus de trois mois sur le territoire communal. Ceci qu'il s'agisse de ressortissants suisses ou étrangers.

Le CdH enregistre les données des habitants ainsi que les arrivées, les départs et toutes les mutations (changement d'état civil, naissance, etc.) conformément à la loi fédérale sur l'harmonisation des registres (LHR) et à la LCH. Le CdH doit veiller à traiter rapidement les communications électroniques qui lui parviennent et tient à jour son registre informatique des habitants.

Chaque commune possède un bureau des étrangers intégré au contrôle de l'habitant. Il a pour rôle d'enregistrer les étrangers, mais également de pourvoir à la bonne communication des informations nécessaires aux différentes administrations cantonales et fédérales.

Missions spécifiques en 2021

Comme pour le greffe municipal, Mme Fontannaz a entrepris de revoir l'archivage des dossiers du contrôle des habitants et du bureau des étrangers. Elle a contrôlé, complété ou épuré les classeurs courants, y compris les différents registres communaux (entreprises, chiens, clés notamment), et versé une partie des documents aux archives communales.

Principales tâches du contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Assurer l'accueil des administrés au guichet, par téléphone et par courriel
- Gérer le registre des habitants (arrivées, départs, toutes mutations)
- Constituer, traiter et assurer le suivi des dossiers des personnes étrangères
- Fournir à l'administration cantonale les données requises conformément au cadre légal
- Établir les cartes d'identité et les attestations prévues par la loi
- Tenir le registre civique
- Gérer et organiser les votations
- Gérer les initiatives et les référendums
- Gérer les demandes de naturalisation
- Tenir le registre des entreprises
- Tenir le registre des chiens
- Gérer les réservations des salles communales
- Gérer l'administratif de la cantine scolaire

Population totale

	Hommes	Femmes	2021	%
Population totale	434	396	830	100.00
Population suisse	360	337	697	84%
Population étrangère	74	59	133	16%

Quelques statistiques

Statistiques	2021	2020
Nombre de ménages	318	323
Arrivées	72	48
Départs	70	50
Naissances	4	11
Mariages	10	2
Séparations	10	4
Divorces	5	5
Décès	4	1
Naturalisations	1	6

Employé de la voirie – Philippe ISOZ

Le service de voirie assure l'entretien et la propreté du village de Lully et de ses infrastructures. Il est dirigé par M. Philippe Isoz.

Diverses tâches lui sont dévolues en relation avec les routes et chemins, les espaces verts et végétation, les déchets et le cimetière.

Principales tâches de l'employé de la voirie

- Routes et chemins

Entretien des bordures, nettoyage des grilles et des regards pour assurer l'écoulement des eaux, arrachage des mauvaises herbes, balayage ;

Curage des grilles et des regards, vidange des décanteurs, ramassage des feuilles, élagage des haies et arbres, et ;

Entretien hivernal avec le salage, le déneigement et le nettoyage du matériel.

- Espaces verts et végétation

Tonte/coupe, taille, plantation/fleurissement, arrosage et arrachage des mauvaises herbes.

- Déchets

Nettoyage dû aux incivilités, ramassage des déchets (poubelles du village, cendriers et ramassage des poubelles des personnes à mobilité réduite), gestion de la benne à déchets verts.

- Cimetière

Entretien régulier du cimetière (chemins, déchets verts et autres murs et du portail) / gestion des creuses pour les inhumations.

- Tâches diverses
 - Entretien des extérieurs de la STEP Lully-Lussy ;

- Entretien du domaine public et du patrimoine communal ;
- Gestion du vin communal en collaboration avec la Préposée au contrôle des habitants ;
- Gestion des petites réparations dans les bâtiments communaux, et ;
- Décorations florales et lumineuses.

Collaboration intercommunale

Dans le cadre de la bonne gestion du service de voirie, la Commune de Lully collabore étroitement avec la Ville de Morges (déchetterie intercommunale, location de matériel, etc.) et la Commune de Tolochenaz (balayage, inhumation, etc.).

Remerciements personnels

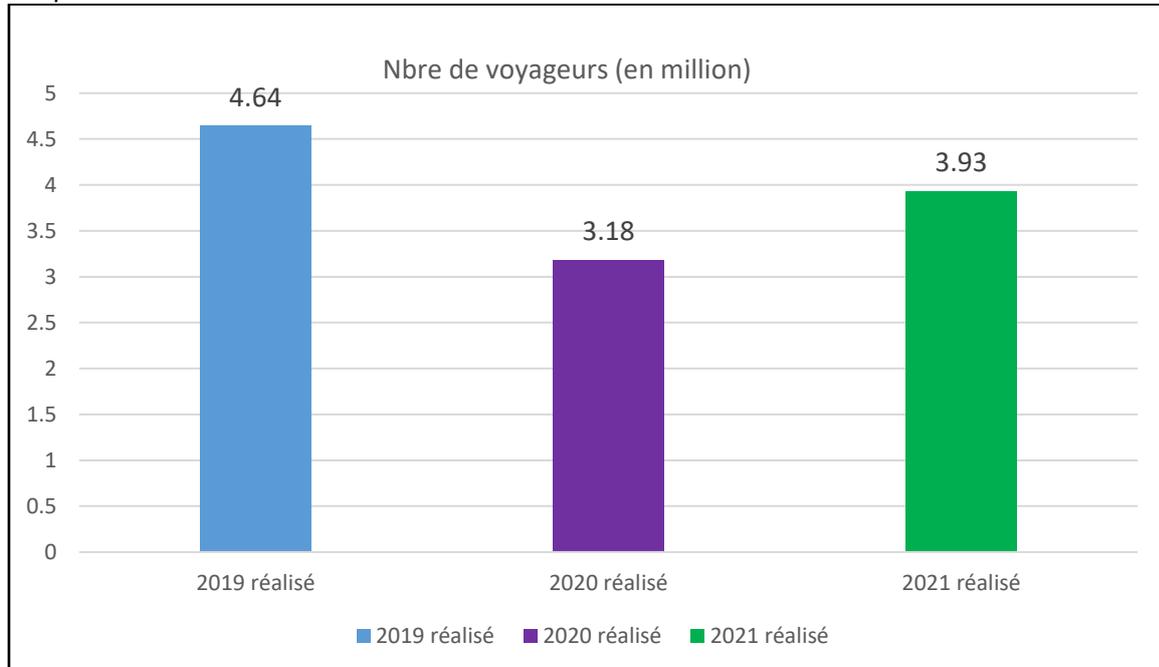
M. Wings, Syndic, profite de l'opportunité qui lui est donnée pour remercier très chaleureusement tous les membres de l'équipe, collaborateurs et collègues municipaux, pour leur engagement sans faille, afin de construire ensemble un bel avenir pour notre commune.

4. DICASTERES DE MARK WINGES

Transports publics morgien (TPM)

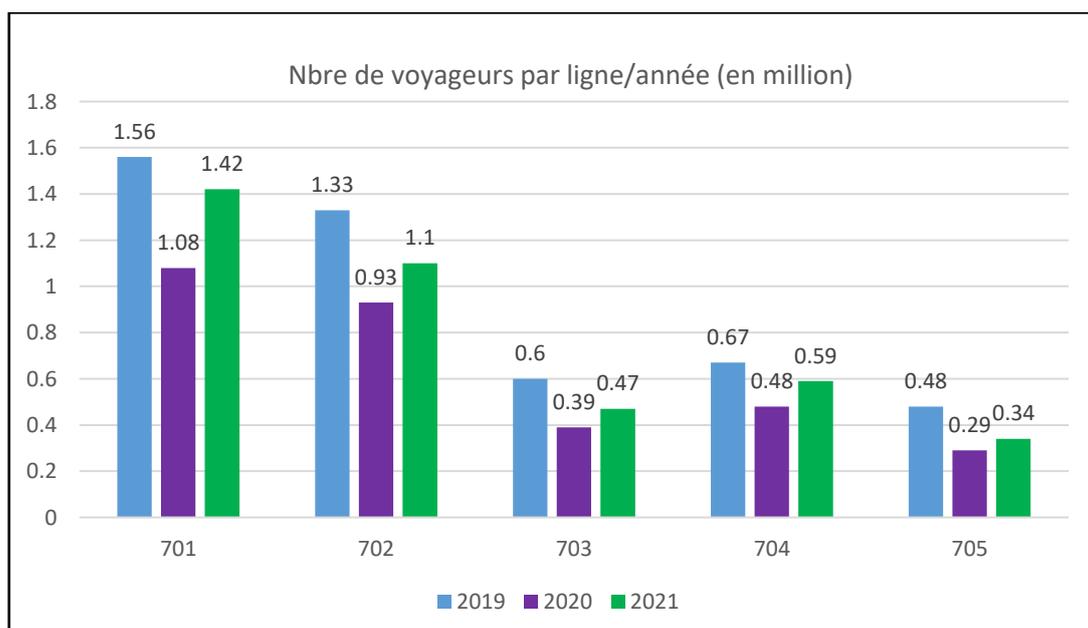
Le comité exécutif des TP est constitué des communes de Morges, Denges, Echandens, Lussy-sur-Morges, Tolochenaz, Préverenges, Lonay, Echichens et Lully. Il se réunit 4 fois par année pour décider de l'offre et des stratégies de mobilité à moyen terme.

Fréquentation annuelle

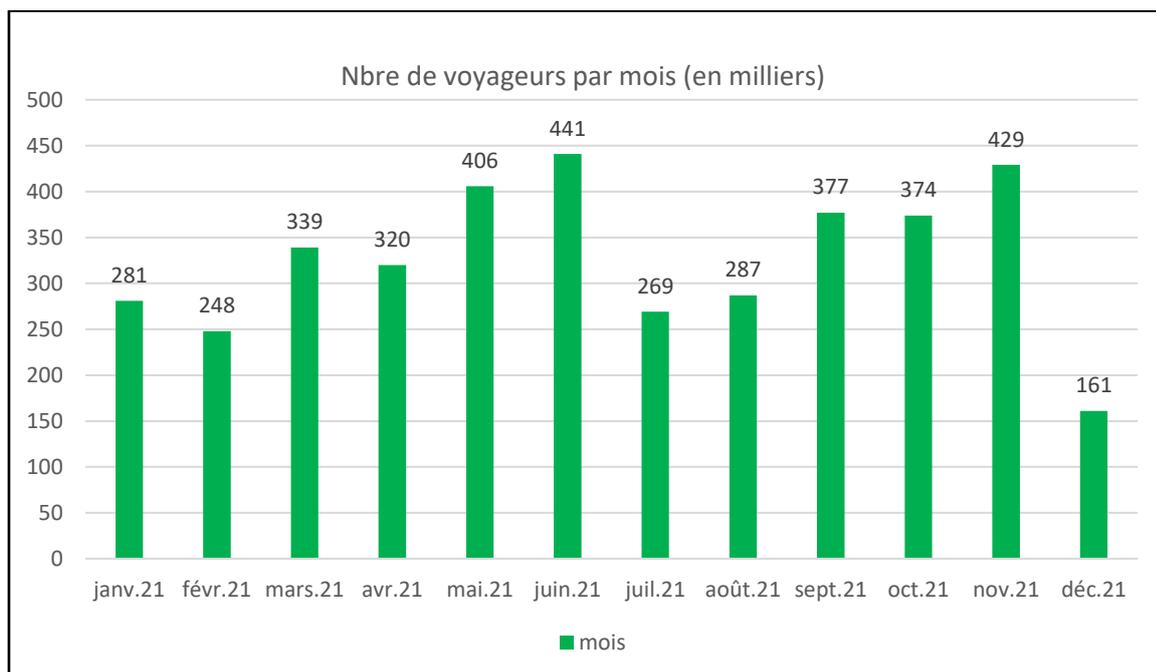


- Augmentation de 23.5% en 2021 par rapport à 2020.
- Diminution de 15.3% en 2021 par rapport à 2019 (année de référence sans CoVid)

Fréquentation par ligne



Fréquentation mensuelle



- La reprise universitaire en septembre est visible mais en deçà des attentes.
- Le retour du télétravail obligatoire dès décembre a un gros impact sur la fréquentation.

Compte 2021 : Covid 19 – impact de la prise en charge de l'indemnité supplémentaire 2021 par commune (en CHF).

Communes et canton	Conventionné (offre base)	Clôture 2021 (avec aide VD & CH)
Morges	3 378 703	3 430 878
Denges	354 528	354 998
Echandens	688 923	681 558
Echichens	447 929	471 797
Lonay	732 506	745 172
Tolochenaz	619 756	616 668
Préverenges	824 691	790 606
**St Sulpice	467 689	496 723
**Bussigny	332 826	352 809
**Ecublens	256 077	268 698
Lully	123 388	127 140
Lussy	124 340	131 436
Canton VD & OFT	3 844 843	4 266 258
Totaux TTC	12 196 200	12 734 741

- Coûts supplémentaires pour les communes vs conventionné sera de KCHF538.

Région Morges

2021 fut tout d'abord l'année de la mise en place de la nouvelle organisation de Région Morges. Dans un contexte où la planification fait place à la mise en œuvre de nombreux projets, où le cadre légal de l'aménagement du territoire subit de nombreux changements, l'association se veut plus proche de ses communes membres, acteurs principaux de l'aménagement régional. Elle a donc été repensée afin de permettre une collaboration renforcée entre les Municipaux et Syndics en charge des thématiques phares de Région Morges : urbanisme, mobilité et environnement.

Organigramme de Région Morges



Direction

La Direction de Région Morges se situe à Morges, rue Dr Yersin 1. Les postes du bureau de Région Morges représentent 3.2 EPT. Ils sont occupés par Charlotte Baurin, directrice (90%), Guillaume Raymondon, ingénieur territorial (80%). Jean-Christophe Birchler, ingénieur civil EPFL (70%) et Carine Staub, assistante administrative (80 %). Sarah Pavillard est venue compléter l'équipe plusieurs mois pour la mise en place d'un observatoire territorial.

Comité

Le comité s'est réuni 5 fois durant le 2ème semestre 2021. Il est composé d'un Président Jerome De Benedictis, d'une vice-présidente Mélanie Wyss et d'un vice-président Frédéric Geoffroy.

Comités de politique régionale (COPOL)

3 comités de politique régionale ont été créés. Le COPOL Urbanisation est présidé par Andreas Sutter, le COPOL Mobilité est présidé par Mark Wings et le COPOL Environnement est présidé par Guy Delacrétaz. Durant le 2ème semestre 2021, le COPOL Urbanisation s'est réuni 2 fois, le COPOL Mobilité s'est réuni 1 fois et le COPOL Environnement 2 fois. Les COPOL définissent les politiques thématiques régionales, pilotent les projets stratégiques régionaux et les plans financiers correspondants, définissent les missions des groupes de travail en lien avec les projets régionaux et soumettent les décisions au Comité et à l'Assemblée des Syndics.

Assemblée des Syndics



L'Assemblée des Syndics s'est réunie 3 fois durant le 2ème semestre 2021. Elle assure la responsabilité du pilotage de l'Association. Elle valide les politiques thématiques, les projets régionaux et leur plan de financement, définit la politique de communication, pilote la veille territoriale, valide le budget et les comptes.

Comptes 2021

Basés sur un budget de fonctionnement et un budget d'études.

Fonctionnement

Clé communes	Habitants au 01.01.2020	Facteurs	Clé primaire	Clé %	Total par commune	Total par hab.
Denges	1609	2	79,6515	3,3820	14 491,52	9,0065
Echandens	2739	2	135,5907	5,7572	24 668,90	9,0065
Echichens	3077	2	152,3230	6,4677	27 713,11	9,0065
Lonay	2676	2	132,4720	5,6248	24 101,49	9,0065
Lully	818	1	20,2470	0,8597	3 683,67	4,5033
Lussy-sur-Morges	696	1	17,2273	0,7315	3 134,27	4,5033
Morges	15862	3	1177,8421	50,0116	214 292,54	13,5098
Préverenges	5243	2	259,5480	11,0205	47 221,27	9,0065
St-Prex	5774	2	285,8345	12,1366	52 003,74	9,0065
Tolochenaz	1907	2	94,4036	4,0084	17 175,47	9,0065
Totaux	40401		2355,1397		428 486,00	

Etudes

Clé communes	Habitants au 01.01.20	Facteurs	Clé primaire	Clé %	Total par commune	Total par hab.
Denges	1 609	2	79,6515	3,3820	9 943,16	6,1797
Echandens	2 739	2	135,5907	5,7572	16 926,24	6,1797
Echichens	3 077	2	152,3230	6,4677	19 014,99	6,1797
Lonay	2 676	2	132,4720	5,6248	16 536,92	6,1797
Lully	818	1	20,2470	0,8597	2 527,50	3,0899
Lussy-sur-Morges	696	1	17,2273	0,7315	2 150,54	3,0899
Morges	15 862	3	1177,8421	50,0116	147 033,99	9,2696
Préverenges	5 243	2	259,5480	11,0205	32 400,25	6,1797
St-Prex	5 774	2	285,8345	12,1366	35 681,68	6,1797
Tolochenaz	1 907	2	94,4036	4,0084	11 784,72	6,1797
Totaux	40401		2355,1397		294 000,00	

Sécurité Publique

La police cantonale a pour mission générale d'assurer, dans les limites de la loi, le maintien de la sécurité et de l'ordre public. En outre, elle :

- exerce la police judiciaire
- agit sur l'ensemble du territoire cantonal
- assure, en collaboration avec les autorités municipales, la prévention criminelle dans la mesure de ses moyens et dans les limites de la loi.

Compte

Notre participation versée au Canton pour le corps de police, année 2021, se monte à **CHF 136'729** (CHF 127'036 en 2020).

Rencontre

Une fois par année, la Municipalité rencontre la Gendarmerie vaudoise afin de faire le point sur l'année précédente. Les différentes infractions sont passées en revue, avec quelques explications.

Contrôles

Durant l'année des contrôles de vitesses sont effectués à différents endroits de notre commune par la gendarmerie.

Sur l'année 2021 :

le taux d'infraction moyen à Lully était de 0.65%

Le taux d'infraction moyen du Canton était de 2.65%



54 événements	
7	VOL PAR EFFRACTION
4	ANIMAUX
4	TROUBLE DE LA TRANQUILLITE / NUISANCE
3	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. AVEC BLESSES
3	CHUTE A DOMICILE
3	INCENDIE
3	DEMANDE D'AMBULANCE
2	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. DEGATS MATERIELS
2	CIRC-ACCIDENT DE CIRCUL. AVEC FUITE

Poste Mobile

Le poste mobile de la Police Proximité est installé une fois par mois sur le parking de l'administration. Deux policiers se déplacent dans les différents quartiers et les habitants qui le souhaitent peuvent les aborder et poser leurs questions. Cette démarche a pour but de renforcer la visibilité policière pour lutter contre le sentiment d'insécurité et d'offrir les services de base d'un poste de Gendarmerie à la population

5. DICASTERES DE JEAN-FRANCOIS RUBIN

Police des constructions

En 2021, dans le cadre de la Police des constructions, les dossiers suivants ont été déposés :

- 5 dossiers concernaient des transformations ou des rénovations
- 4 dossiers concernaient des aménagements extérieurs ou des piscines
- 4 dossiers concernaient une installation de chauffage

- 5 demandes spécifiques pour la pose de panneaux solaires ont été reçues et acceptées en 2021, selon la procédure municipale simplifiée, totalisant ainsi une surface de 178.9 m² de panneaux solaires photovoltaïques supplémentaires pour notre village.

Courant 2021,

- 5 mises à l'enquête publiques d'une durée de 30 jours ont été effectuées
- 4 dispenses d'enquêtes ont été délivrées pour travaux mineurs
- 9 permis de construire ont été délivrés
- 3 autorisations municipales ont été délivrées

Certains dossiers ayant débuté avant 2020 ont été traités durant cette année. D'autres ont débuté en 2021 et ont pu être traité durant la même année. Finalement, quelques dossiers, débutés en 2021, sont toujours en cours en 2022.

La collaboration avec le bureau technique de la Commune de St-Prex (SUI) fonctionne bien. Après diverses discussions, la collaboration avec le SUI continue comme précédemment sans tâches complémentaires ou supplémentaires.

Bâtiments communaux

Projet de mise en passe des serrures des bâtiments communaux

La sécurité des locaux est une préoccupation constante des communes. A ce jour, depuis des décennies, les portes de nos différents bâtiments ferment avec des clés standard ou des passes. Par le passé, de nombreuses clés ont été prêtées à une foule de personnes. La plupart ont été rendues mais probablement pas toutes. A ce jour, il est impossible d'affirmer que l'ensemble des clés des bâtiments communaux est sous le contrôle de l'administration. Par ailleurs, la gestion des clés physiques nécessite un travail considérable de la part du personnel communal. Pour ces différentes raisons une étude a été menée en 2021 visant à remplacer les clés standard par des badges électroniques. Le projet devrait aboutir en 2022 à un préavis communal.

Projet de réaménagement des bâtiments communaux

Un bureau d'architecture a été mandaté pour proposer diverses variantes et réaffectations de nos différents bâtiments communaux. Un rapport a été rendu fin 2021. Sur la base de celui-ci, le programme de législature a intégré diverses propositions qui feront, en temps utile, l'objet d'étude détaillée et de préavis.

Gestion du patrimoine arboré

3 autorisations d'abattage d'arbres ont été étudiées et acceptées en 2021. Dans la plupart des cas, des plantations compensatoires ont été demandées.

Une vaste étude du recensement des arbres et haies de notre commune a été confiée à un bureau privé en 2020. Le rapport complet est parvenu à la Municipalité en fin d'année 2020. En 2021, le projet n'a pas encore débouché sur des modifications des règlements communaux ou une modification de pratiques puisqu'un vaste projet de modification de la législation est en préparation au Canton. Dès lors, il a été décidé d'attendre celui-ci avant de proposer des modifications pour notre commune.

Vigne

En attendant que notre nouvelle vigne soit productive, en lieu et place des vendanges, la Municipalité a invité les vigneron·ne·s de Lully à venir présenter leurs produits. La population a répondu présente à l'invitation et les dégustations ont été fort appréciées.

Les délaissés

Dans la plupart des villes et villages, de nombreuses infrastructures urbaines sont « délaissées », souvent laides et sans intérêt aucun pour la biodiversité, l'esthétisme urbain et la régulation du climat environnant. Or, il suffirait de peu de choses pour que ces no-man's lands biologiques deviennent des havres de vie pour une foule d'organismes végétaux ou animaux. A titre d'exemple, il existe autour des ronds-points, une foule d'îlots de sécurité au milieu de la chaussée permettant aux piétons de traverser en deux temps et accueillant divers panneaux de signalisation. La plupart du temps, ces îlots sont composés d'une bordure en béton avec un espace central rempli de bitume ou de matériaux inertes. Leur intérêt biologique est nul et leur valeur esthétique discutable. L'idée phare du projet consiste à transformer ces structures en conservant la bordure externe en béton, donc sans aucune modification quant au gabarit des structures et à leur empiètement sur la chaussée, mais en supprimant le remplissage en bitume et en le remplaçant par un substrat perméable (galet, boulet, etc.) permettant l'implantation de plantes basses et attractives pour les insectes et la microfaune.

Les avantages de telles transformations sont multiples : (1) Les nouvelles structures offrent un espace de choix pour le développement de plantes rudérales et du cortège d'espèces animales qui y sont inféodées (insectes notamment), (2) D'un point de vue esthétique, ces structures déploient un aspect visuel nettement supérieur aux surfaces asphaltées ou bétonnées actuelles. Elles contribuent ainsi à l'amélioration du cadre de vie pour la population, (3) Perméable, ces structures favorisent l'évacuation des eaux de pluie et participent ainsi à la gestion des crues en diminuant l'imperméabilisation des sols, (4) Leurs surfaces plus claires et végétalisées favorisent la réverbération de la lumière (modification de l'albedo) et contribuent ainsi à la limitation des îlots de chaleur urbain, un problème qui risque de devenir particulièrement important à l'aube des changements climatiques à venir.

C'est la raison pour deux des trois ronds-points de Lully ont été réaménagés (d'un point de vue de génie civil) fin 2021. Les plantations se feront début 2022. Il faudra toutefois attendre 3 ans pour que l'ensemble des floraisons prennent toute leur ampleur.

Ce projet a obtenu un subventionnement à hauteur de 50% de la part du Canton à titre de mesure du Plan Biodiversité vaudois.

Aménagement des berges du Boiron

Les berges du Boiron sont érodées dans deux secteurs entre les deux passerelles situées sur notre commune, mettant en péril la sécurité des randonneurs et de la passerelle dans le secteur amont. Pour ces raisons, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieurs dans le but d'établir un projet débouchant sur un préavis pour un crédit d'étude. Celui-ci a été accepté par le Conseil général dans sa séance de fin d'année, Dès lors, l'étude est en cours actuellement en vue de l'obtention du permis de construire courant 2022.

6. DICASTERES DE CHRISTINE BIRARDA

ASIME

Evolution de l'environnement

Selon l'article 27 des statuts de l'Association, les coûts sont répartis sur les communes membres selon deux clés :

Le nombre d'habitants au 31 décembre de l'exercice

Le nombre d'élèves au 1^{er} octobre de l'année précédant l'exercice comptable (le vœu no2018-6 demandant de choisir la même année de référence est en attente d'une prochaine modification de statuts).

Au 31 décembre 2021, l'ASIME était composée de 10 communes réunissant **26'190 habitants** (25'321 au 31 décembre 2020, source SCRIS).

Au 1^{er} octobre 2020, **2'652 élèves** étaient inscrits dans les établissements scolaires de l'ASIME (2'622 élèves au 1^{er} octobre 2019) :

- 2'612 élèves domiciliés sur le territoire de l'ASIME
- 40 élèves domiciliés hors du territoire de l'ASIME, mais enclassés dans ses établissements scolaires, au bénéfice d'une dérogation cantonale

Population

Sur la base du tableau ci-dessous, on note une importante augmentation de la population résidant sur le territoire de l'ASIME (+3,43 %) par rapport à 2020.

Commune	Nb habitants	Mouvements
Aclens	517	-11
Bremblens	607	24
Chigny	405	9
Echichens	3 142	15
Lully	828	3
Morges	16 885	790
Romanel-sur-Morges	466	0
Tolochenaz	1 886	-3
Vufflens-le-Château	894	24
Vullierens	560	18
	26 190	869

Proportion relative des différentes communes

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des proportions relatives par commune, dans chacun des domaines analysés ci-dessus.

Commune	Habitants	%	Élèves	%	Locaux	%
Aclens	517	2.0%	63	2.4%	94 500	1.1%
Bremblens	607	2.3%	86	3.3%	-	0.0%
Chigny	405	1.5%	42	1.6%	-	0.0%
Echichens	3 142	12.0%	363	13.9%	839 873	9.7%
Lully	828	3.2%	100	3.8%	301 899	3.5%
Romanel-sur-Morges	466	1.8%	41	1.6%	293 722	3.4%
Tolochenaz	1 886	7.2%	221	8.5%	291 454	3.4%
Vufflens-le-Château	894	3.4%	103	3.9%	406 043	4.7%
Vullierens	560	2.1%	51	2.0%	-	0.0%
Sous-total Couronne	9 305	35.5%	1 070	41.0%	2 227 491	25.6%
Morges	16 885	64.5%	1 542	59.0%	6 292 126	72.4%
Total	26 190	100.0%	2 612	100.0%	8 519 617	98.0%
ASIME					170 742	2.0%
					8 690 359	100.0%

Conclusion

A la relecture des objectifs que le Comité de direction s'était fixés pour l'année 2021, nous constatons avec plaisir qu'ils ont pour la plupart été réalisés.

Le premier objectif était directement en lien avec la succession de M. Marc Johannot. Ce processus nous a occupés dès le milieu de l'année et a abouti à l'engagement du nouveau Directeur, en la personne de M. Vincent Hacker. La transition des nombreux dossiers et projets s'est faite dans un esprit d'excellente collaboration entre les deux personnes concernées. Nous pouvons dire à ce jour que cette succession est une vraie réussite.

Le second objectif avait trait aux nombreuses « embûches » qui auraient pu venir ternir cette année 2021 si particulière, notamment du fait que les conséquences de la pandémie ont continué à fortement impacter l'ASIME. Comme vous avez pu le lire plus haut dans le rapport, des mesures particulières ont dû être prises, mais en fin de compte nous avons trouvé de belles solutions à la satisfaction de toutes et tous.

Le changement de législature a amené le renouvellement d'une grande partie du Comité de direction. Les nouveaux membres ont rapidement trouvé leurs marques et la collaboration au sein du CoDir est excellente.

La planification à court et à long terme des besoins en locaux scolaires a été traitée en priorité. Les différents acteurs concernés ont été impliqués dans un profond processus de réflexion. Ce dernier n'est évidemment pas terminé, mais nous avons en main toutes les cartes nécessaires à l'établissement d'une vision claire pour les années à venir.

Les deux derniers objectifs, soit la révision du barème de calcul des coûts des locaux scolaires ainsi que le bilan de fonctionnement du cabinet dentaire ont été reconduits sur 2022.

Rapport d'activités 2021 de l'Etablissement primaire de Morges Ouest

Lors de la rentrée d'août 2021, l'Etablissement primaire de Morges-Ouest a accueilli 931 élèves (+32) provenant des communes de Morges, Lully, Tolochenaz, Chigny et Vufflens-le-Château qui ont été répartis dans 48 classes de 1P à 8P. L'effectif global des classes a été placé assez bas lorsque cela était possible afin de garder de la place pour accueillir de

nouveaux élèves en lien avec les constructions des quartiers Gare- Sud et Eglantine. Des arrivées sont prévues durant cette année 2021-2022.

L'enseignement est assuré par 94 enseignant-e-s qui sont encadrés par le Conseil de direction composé de trois doyennes, Annelise Wyss, Lise Vermot, Anne-Laure Amato, d'un doyen, Pierrick Schopfer et du directeur, Fabien Descoedres.

Nos élèves bénéficient également du soutien de 6 enseignants spécialisés ainsi que de 10 assistant-e-s à l'intégration.

Le Secrétariat se compose de deux secrétaires et d'une apprentie, accueillantes et efficaces, Mmes Karolane De Saint-Félix, Isabelle Carusone et Valentine Agier.

Répartition des élèves par cycle, degré et collège

Par cycle:			Par collège:	
1P	118		Vufflens	75
2P	132	250	Tolochenaz	74
3P	114		Lully	86
4P	114	228	Petit-Dézaley	206
5P	127		Vogéaz	55
6P	100	227	J.Dubochet	209
7P	106		Burtignière	226
8P	120	226		
Total				931

L'année 2021 a surtout été marquée par le Covid – 19 qui a impacté la vie scolaire de différentes manières :

- Les élèves, les enseignants, le personnel administratif, tout comme le personnel des différentes Communes ont dû régulièrement s'adapter aux différentes mesures sanitaires.
- Les moments festifs ont été très réduits ou annulés comme ce fut le cas pour cette fin d'année 2021, pas de chantées, pas de spectacles pour les parents, pas d'apéritifs ou de repas de Noël
- La fin d'année a été placée sous le signe des tests Covid à faire passer aux élèves qui ont soudainement été nombreux à être malades et positifs.

Nous sommes cependant heureux d'avoir pu conserver les activités ou les camps au Centre Barbey, malgré les conditions très restrictives. Un grand merci à l'ASIME pour sa réactivité et à Marc Johannot que l'on tient à remercier infiniment à la veille de sa retraite.

Promotion de la santé et prévention en milieu scolaire (PSPS)

Cette année a été riche en projets de promotion de la santé !

En début d'année, 10 classes de 3P, 4P et 5P ont bénéficié d'ateliers philo. Les ateliers SEVE développent l'empathie, la collaboration et l'écoute active par le dialogue. Le but de ces trois moments était d'offrir aux élèves un temps de parole autour de thèmes en lien avec le contexte de la pandémie.

Pour les 7P et 8P, c'est la thématique de la différence qui a été travaillée par une animation théâtrale donnée par une comédienne, Delphine Horst puis en art visuel pour créer à une œuvre collective affichée sur la porte de classe.

Médiation

L'année 2021 a été marquée par un changement d'une des médiatrices. En effet, Mme Marendaz a souhaité passer le relais, et ce sont Mmes Juilland et Légeret qui ont œuvré cette année, à la grande satisfaction des élèves et des enseignant-e-s.

Elles ont commencé l'année scolaire par un tour des collèges afin de se présenter et de proposer leurs services. Elles sont intervenues dans différentes situations notamment pour des conflits entre élèves.

Comme médiatrices, elles font également partie de l'équipe PSPS de l'Etablissement.

Commission culturelle

La Commission culturelle de l'Etablissement de Morges Ouest a eu le plaisir d'offrir aux élèves de 7-8P, début décembre, un concert de Jazz, donné par le groupe Paradise Creek, composé de 6 musiciens et une chanteuse.

Ce concert a eu lieu dans la grande salle de Tolochenaz. Les élèves ont pu découvrir le jazz New Orléans, ainsi que les instruments de musique propre à ce style. Ils en sont ressortis avec un large sourire et une envie de danser.

Elle pas princesse, lui pas héros par la Compagnie Push-up a été présenté pour les 5-6P des Etablissements de Morges Est et Morges Ouest. Spectacle qui, avec subtilité, invite enfants et adultes à échanger autour des stéréotypes de genre et de la construction identitaire de chacun.

Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication MITIC

Animations en lien avec l'informatique :

Découverte de sites Internet didactiques avec les élèves, à utiliser ensuite de manière autonome, notamment: RoggePeppit avec des 3P, Tap'Touche en ligne avec les 7-8P, Educlasse avec les 7-8P, Gomath en 7-8P, Quizzlet en 5-8P

Projets réalisés / en cours de réalisation par des élèves de l'Etablissement

- 3-4P : cartes de vœux dessinées à l'ordinateur ou sur iPad
- 3-4P : lecture sur Lalilo
- 7P: Petits journaux de classes reprenant les faits divers écrits par les élèves (style 20 minutes), qui servira de célébration pour leurs moments d'écritures.
- 8P : présentation incitative (sur PPT) d'un roman lu de manière autonome par chaque élève
- Exposés d'histoire, de géographie, de sciences

Les événements marquants de l'année :

- Le départ de Mme Pittet, doyenne, et l'arrivée d'un nouveau doyen, M. Schopfer
- L'abandon de la classe multi-âges 5-6P de Vufflens
- La création de jeux au sol à la Burtignière et à la Vogéaz

Les défis pour la suite :

- Rédiger le Concept 360° de l'EPMO pour juillet 2023 au plus tard afin de permettre à tous nos élèves de trouver leur place au sein de notre école ;
- Travailler avec les Communes pour une meilleure flexibilité au niveau des enclassements ;
- Absorber les nouvelles arrivées d'élèves en lien avec les nouveaux quartiers;

- Avancer sur le projet de nouveau collège, de salles de gym et de bibliothèque scolaire.

Cantine scolaire « Croq'Bourdons »

L'objectif de la cantine est d'offrir un repas et une surveillance durant la pause de midi aux élèves scolarisés au Collège de Lully.

A partir de la rentrée d'août 2021, seules 4 classes étaient occupées dans le collège de Lully. De ce fait, les enfants qui fréquentent la cantine sont forcément en baisse. Le personnel de la cantine est identique à l'année passée et c'est un climat agréable et une excellente collaboration qui règnent entre les 3 personnes engagées.

Les employées de la cantine scolaire

L'effectif est composé de trois employées, à savoir :

- Mme Antonella MONTROYA, responsable ;
- Mme Sandra MEIER ;
- Mme Muriel BOURCOUD.

Principales tâches des employées

- Gestion administrative (présences, absences, contrôle des factures, etc.)
- Accueil des enfants à la sortie de l'école
- Gestion de l'intendance
- Gestion du service des repas
- Surveillance sur l'hygiène et la sécurité des enfants
- Application de la directive et de la charte de bonne conduite
- Occupation des enfants après le repas
- Nettoyage des locaux et du matériel

L'effectif des enfants

Les effectifs de la cantine scolaire se présente comme suit :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Juin 2021	20	23	17	16
Septembre 2021	20	25	14	10

La cantine scolaire accueille les enfants scolarisés à Lully, de la 1P à la 6P, 4 fois par semaine de midi à 14h.

Protection civile

L'année 2021 fut une nouvelle année de très forte sollicitation de la Protection civile (PCi) qui a réalisé, avec brio, les nombreuses missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

Les activités de la Protection civile du District de Morges ne se sont pas arrêtées durant les fêtes de fin d'année. Engagé depuis le 28 octobre 2020, notre bataillon a reformé avec le bataillon du District de Nyon le bataillon OUEST. Ce regroupement opérationnel a pour objectif de faciliter la conduite et l'administration des opérations sur le terrain.

Présents durant les fêtes dans de nombreux Etablissements médicaux sociaux (EMS) et établissements sociaux éducatifs (ESE) ainsi que dans les hôpitaux de Morges et de Nyon et

au centre de dépistage des Pâquis à Morges, nos astreints mobilisés durant les fêtes se sont vu offrir le livre, « Les pensées de Pascal (l'autre) », personnellement dédié de l'acteur et humoriste suisse, Pascal Vincent, ce dernier s'étant déplacé à la caserne de St-Prex pour l'occasion.

Campagne de vaccination

En janvier 2021, les premières doses de vaccin nous ont été livrées et nous avons pu débiter la vaccination, dans un premier temps, des personnes à risques puis, dans un second temps, de l'ensemble de la population. Nous sommes ainsi rentrés dans une nouvelle phase de la crise où nous avons été en mesure de fournir une protection efficace contre le virus aux personnes qui le souhaitaient.

Une marque de confiance, sans précédent, de la part de nos autorités et de la santé publique, nous a été témoignée. En nous donnant cette mission de vaccination et en formant des astreints à cette tâche, nous pouvons affirmer que la PCi aura durablement marqué l'histoire de cette pandémie dans le canton de Vaud.

Bilan de la 1^{ère} mobilisation pour l'ORPC du District de Morges :

- Heures de service Bat. OUEST : **123'816**
- Jours de service astreints ORPC District Morges : **8'356**
- Record jours de service Bat. OUEST, app. Olivier Gendre : **175**

SIS Morget

Mot de M. Yves Schopfer, président du CODIR

Durant l'année 2021, des membres du CODIR et de la Municipalité de Morges se sont rencontrés à plusieurs reprises, afin de discuter de la possibilité de construire la future caserne de l'OI Morges sur le site de Marcelin. Les discussions ont été vaines et le projet a été définitivement abandonné par la Municipalité de Morges.

Le CODIR est toujours en contact avec les responsables de la halle MBC à Tolochenaz. Un préavis d'étude pour la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz, ainsi que ses effets sur le dispositif, a été présenté, et accepté, par le Conseil Intercommunal lors de sa séance du 2 décembre 2021. Cette étude nous permettra de prendre la décision de l'achat en 2022.

L'OI DAP de Sempremont a déménagé dans ses nouveaux locaux à Pampigny, au mois de novembre. Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale les préavis sur les comptes 2020 et le budget 2022, sur les délégations de compétences et autorisations générales pour la législature 2021-2026 et sur la localisation de la nouvelle caserne à Tolochenaz et ses effets sur le dispositif

Nous avons également présenté le projet de modification des statuts sur le plafond d'endettement, afin de nous mettre en règle avec la loi sur les Communes.

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2020 a confirmé, à l'instar de ces dernières années, que la volonté de maîtriser les coûts reste un souci permanent à tous les niveaux.

Je tiens à remercier Monsieur Jean Cuérel, qui effectuait son dernier bouclage de compte, et Monsieur Nicolas Houlmann pour leur bonne collaboration et leur excellent travail. Le CODIR tient aussi à remercier sincèrement toutes les personnes qui se sont engagées à la bonne marche du SIS Morget durant cette année, ainsi que ceux qui ont décidé de mettre

fin à leur activité de sapeur-pompier. Nous déplorons de n'avoir pas pu le faire officiellement lors de notre rapport annuel.

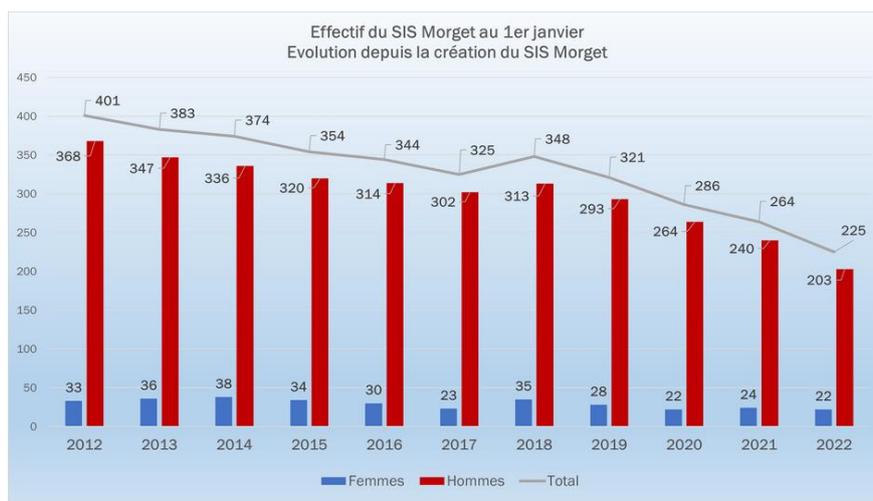
Effectif du SIS Morget



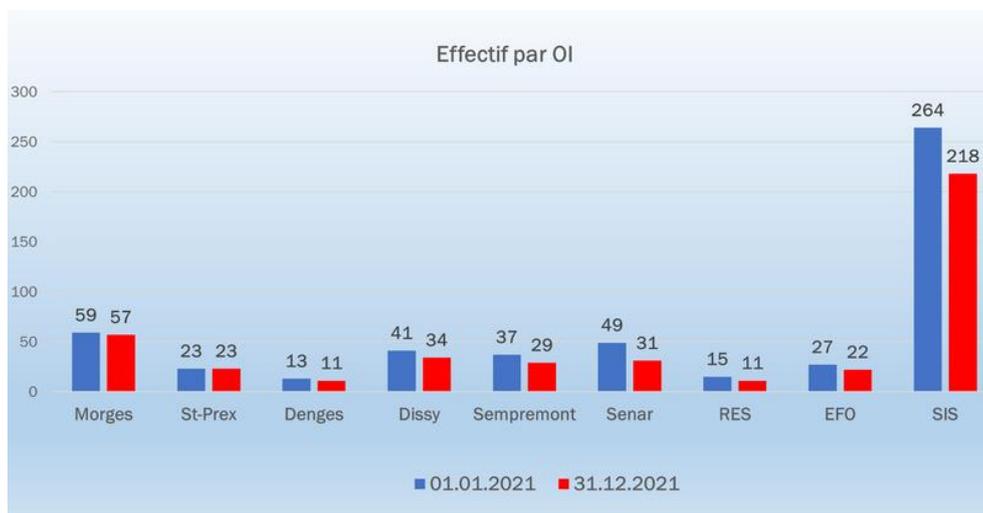
Le SIS Morget est composé en grande majorité de sapeurs-pompiers volontaires. L'association peut compter sur 5 équivalents plein temps qui travaillent à l'administration avec les fonctions suivantes:

- Commandant
- Quartier-Maître
- Chef matériel
- Préposé à la formation
- Officier technique / chargé de prévention (50%)
- Secrétaire (50%)

Evolution des effectifs depuis la création du SIS Morget



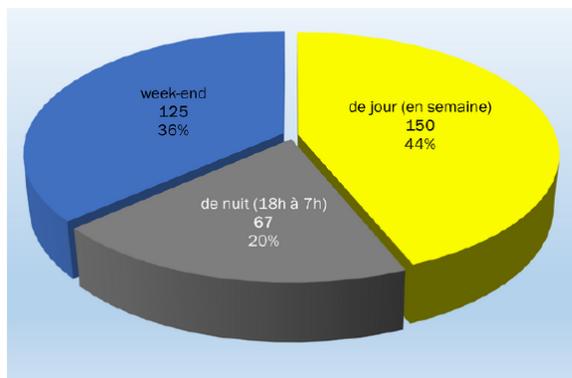
Résumé des effectifs 2021 par Organe d'Intervention (OI)



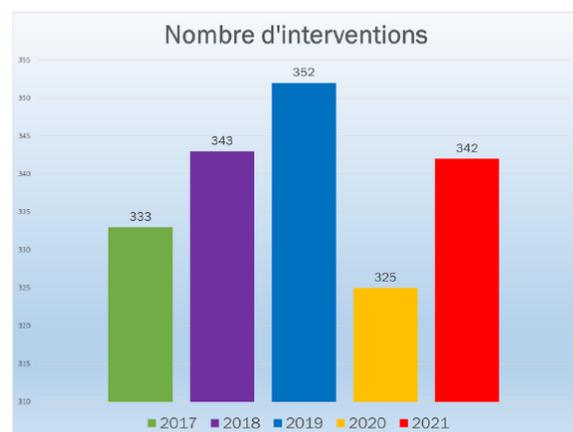
Interventions du SIS Morget



Répartition des alarmes jour / nuit / week-end



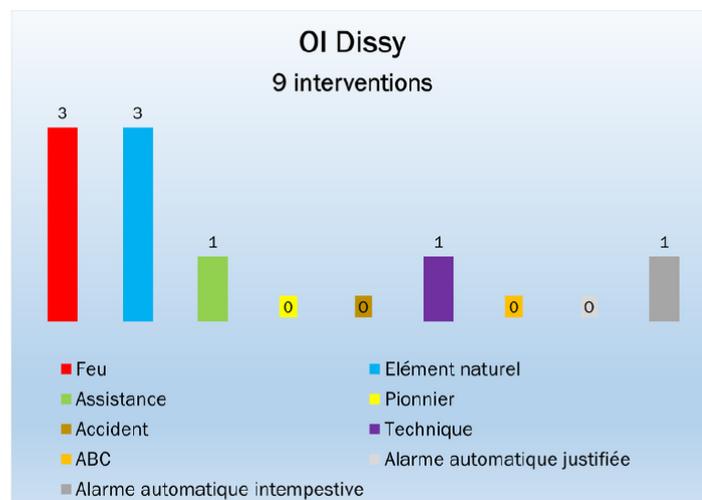
Comparatif des interventions



Interventions OI Dissy



Chute de matériaux à Lully



Conclusion du Commandant

Si l'année 2021 a été pour beaucoup une suite presque identique à 2020 et son lot de restrictions liées au COVID, pour l'opérationnel du SIS Morget, la pandémie n'a pas eu autant d'impact que l'année dernière. Hormis le rapport d'activités qui a dû être annulé, l'ensemble des formations planifiées ont pu avoir lieu en respectant les mesures sanitaires.

Cette année a été marquée par plusieurs départs au sein de nos cadres, pour diverses raisons, ce qui nous a permis de nous réorganiser et également de donner l'occasion à certains incorporés d'accéder aux fonctions laissées vacantes. Je tiens personnellement à exprimer toute ma reconnaissance aux personnes démissionnaires pour tout le travail accompli durant leur incorporation.

Un changement de taille au niveau de l'administration a également eu lieu cette année. Le Capitaine Jean Cuérel a fait valoir son droit à la retraite après plus de 30 ans de service. Il a été remplacé par le Sgt Nicolas Houlmann. L'arrivée de notre nouveau QM a permis de revoir certaines procédures, d'optimiser la gestion administrative en utilisant des nouveaux outils adaptés.

Plusieurs dossiers importants ont été traités cette année dont celui de l'emplacement de la nouvelle caserne de l'OI Morges. Si à ce jour plusieurs incertitudes planent sur ce projet, nous mettons tout en œuvre, en collaboration avec tous les acteurs concernés, pour étudier toutes les propositions afin de trouver le meilleur emplacement possible, en gardant comme unique objectif celui de pouvoir répondre au plus vite à toute demande d'aide de nos concitoyens.

La problématique récurrente de la disponibilité des intervenants en journée s'est quelque peu estompée, notamment grâce au télétravail imposé par les circonstances. Il est néanmoins primordial de continuer à chercher des solutions pour l'avenir. Pour ce faire l'ECA, en collaboration avec la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, l'entreprise INOX communication et plusieurs commandants de SDIS, travaillent sur le projet "Label employeur", qui permettra notamment aux entreprises libérant des sapeurs-pompiers pour intervenir de jour, d'être reconnues et de bénéficier d'une visibilité sur les réseaux sociaux. [...]

Plusieurs projets importants sont en cours ou prévus pour l'année 2022. Le passage à la gestion individuelle des plannings de nos intervenants, en lieu et place de la gestion par groupes, permettra à chacune et chacun de gérer ses disponibilités réelles. Le passage à la version Html 5 de notre système d'alarme ProSDIS est également prévu dans le 1er trimestre. Les dossiers du déménagement, ainsi que celui du label employeur, sont toujours en cours.

7. DICASTERES D'ERIC RONDOT

Routes et signalisations

Réfection du Chemin du Brisecol et de la Route de St-Prex. DP28.

Faisant suite à l'étude d'urbanisme effectué en 2018 et dans le cadre de la maintenance indispensable des routes communales et cantonales de Lully, la Municipalité a fait effectuer les travaux nécessaires sur le Chemin du Brisecol ainsi que la Route de St-Prex.

Globalement, le **Chemin du Brisecol** présentait une couche de roulage fortement usée et a nécessité le fraisage sur 4 cm de la couche de roulage existante et la pose d'une nouvelle couche d'usure. Malheureusement, des travaux complémentaires au niveau des collecteurs, ainsi que les frimas de l'hiver n'ont pas permis à l'Entreprise Camandona de poser la couche de roulement en octobre comme cela était prévu. Ce n'est que début avril que cela a été

réalisé. La municipalité renouvelle ici ses excuses aux riverains pour les désagréments que cela a pu engendrer.

La **Route de St-Prex** a dû faire l'objet d'une rénovation complète (Photos datant du 27 septembre 2021). En effet, en raison de l'usure marquée de la couche de roulement, ainsi que de nombreuses zones d'affaissement sur toute la longueur de la route, les travaux ont porté sur la stabilisation de la fondation au ciment avec un fraisage et un concassage de l'enrobé existant. La couche de roulement a peut-être posé avant l'hiver.



Travaux dans le quartier de Rossan

Divers travaux ont été effectués sur les chemins de Rossan, des Salines, du Galetas et du Saugey. Pour partie, ces travaux font suite aux très fortes sollicitations exercées par les nombreux poids lourds nécessaires aux diverses constructions qu'a connu ce quartier ces 3 dernières années.



Urbanisme

Renaturation de la source de Rossan et du ruisseau du Pontet

Lors de notre dernier rapport de Gestion, la municipalité annonçait le début des travaux possiblement au printemps 2022 ! Force est de constater que ce pari ne sera pas tenu...

La nature de ce projet impliquant plusieurs départements cantonaux, la municipalité a dû s'adapter au « rythme décisionnel » de ses interlocuteurs et envisage, plus sûrement, de déposer un préavis lors d'un prochain Conseil général de cette année.



Gestion des déchets

Notre Commune est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Nous partageons la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres Communes du Canton. Avant les fusions du mois de juillet de cette année, le nombre de communes actionnaires était de 101. La loi vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les Communes à se regrouper, afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour gérer les déchets. Action d'autant plus nécessaire que les ceux-ci évoluent constamment en termes de quantité et de qualité.

Afin de rester au plus près des actions entreprises, le municipal en charge du dicastère des déchets participe régulièrement aux diverses séances d'information portant sur les relations et collaborations que Lully entretient avec le périmètre de VALORSA. A noter qu'en 2021, la pandémie du Coronavirus n'a pas permis de tenir l'Assemblée générale en présentielle. Elle a eu lieu de manière scripturale sans la participation physique des actionnaires.

Enfin, tout comme l'année précédente, la situation pandémique a fait globalement augmenter les tonnages de déchets sur l'ensemble du périmètre de VALORSA. (Voir le tableau ci-dessous)

	2021 En tonnes facturées par Valorsa	2021 Destination	2021 Valorisation
Ordures ménagères	25'488	TRIDEL	Chaleur/électricité
Déchets encombrants	2'282	TRIDEL	Chaleur/électricité

Déchets industriels	6'654	TRIDEL	Chaleur/électricité
Boues d'épuration	6'026	Incinérateur de Epura Incinérateur de SAIDEF TRIDEL	Chaleur/électricité
Verre	4'345	45% chez Vetropack, 55% en verrerie européenne	Bouteilles en verre
OREA, appareils électriques	353	Centres de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
Déchets spéciaux des ménages	244	CRIDEC	Traitement physico- chimique/ incinération
Déchets carnés	967	GZM	Energie

Des nouvelles poubelles sur l'ensemble de la commune de Lully

13 nouveaux conteneurs de déchets VENTURA, de la marque Suisse ROBI AG ont été installés sur la commune. Pour la plupart, ils disposent de distributeur de sachets pour les besoins de nos amis à 4 pattes. Ces conteneurs en acier inoxydable d'une épaisseur de 2 mm, ont également reçu un revêtement Anti-Graffiti qui facilite l'élimination des « œuvres artistiques » de taggeurs en mal de supports proportionnés à leurs talents...

8. DICASTERES DE MARC GENTON

Finances

Pour la 2^{ème} année consécutive, les finances s'annonçaient assez incertaines puisque les contraintes sanitaires dues à la pandémie continuaient à jouer les troubles fêtes. Au final, le résultat financier de la commune est bien meilleur qu'attendu.

Le budget prévoyait un déficit de CHF 167'300.- alors que l'exercice s'est terminé avec un léger bénéfice de CHF 11'686,32, après un ajustement pour débiteurs douteux (CHF 20'000.-) et une attribution de CHF 70'000.- au fonds de réserve « investissements futurs ». Malgré une augmentation de la péréquation (+ CHF 163'700.-) et de la cohésion sociale (+ CHF 149'900.-), les recettes fiscales ordinaires (+ CHF 638'900.-) ont permis ce résultat positif.

AIEB

Pour rappel, notre réseau d'alimentation en eau potable, sans lien direct avec les collecteurs des eaux claires (EC) et des eaux usées (EU), est géré par l'AIEB (Association Intercommunale des Eaux du Boiron).

La problématique du chlorotalonil reste une préoccupation importante du CODIR de l'AIEB, des mesures sont prise en permanence pour baisser le taux dans l'eau distribuée par des apports d'eau sans ou avec très peu de chlorotalonil. Cette situation aura à court terme un impact sur le prix de l'eau, qui est pour l'instant parmi les moins chers du canton.

STEP & réseau d'assainissement

Après les campagnes d'analyses en 2019 et 2020 sur le réseau d'assainissement, les premiers travaux urgents ont été réalisés durant l'année 2021. Nous avons également profité dans certains secteurs de passer une caméra dans les conduites pour contrôler l'état et fait des curages dans certains secteurs ou nous avons régulièrement des remontées d'eau lors des intempéries.

Au niveau de la STEP, un bassin a de nouveau été vidé au début de l'année 2021, mais il est à nouveau utilisé pour mettre des boues.

Informatique & technique

A part les maintenances courantes, il n'y a pas eu de changements durant l'année 2021.

9. DIVERSES MANIFESTATIONS & DONS

Manifestations

L'année 2021 a été là aussi marquée par le COVID et les manifestations habituelles (sorties des aînés) ont dû être annulées.

La Municipalité a néanmoins organisé une manifestation pour le 1^{er} août, en invitant les Bourdons à un lunch au refuge. En cette seconde année de pandémie, cette possibilité de se retrouver et de faire la fête a été bienvenue et quelque 150 habitant-e-s étaient présents.

Soutien financier aux sociétés locales, sportives et manifestations spéciales

Durant l'année 2020, la Municipalité a soutenu financièrement pas moins de 10 sociétés sportives, 17 sociétés culturelles, 3 associations caritatives et seulement deux manifestations dans le district de Morges.

La Municipalité a mis en place des critères pour l'attribution des dons. Elle soutient les enfants et les jeunes jusqu'à leur majorité pour un montant de CHF 50.-/par personne.

Lully, le 1^{er} juin 2022

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

Mark Wings

Nicole Jufer Tissot